



Projet Social de Territoire



LYON



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| ÉDITO..... | 3 |
| LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?..... | 4 |
| LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE..... | 5 |
| DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE..... | 7 |
| Analyse quantitative - Synthèse du portrait social de territoire..... | 8 |
| Analyse qualitative - Portrait social de territoire..... | 14 |
| PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS..... | 15 |
| LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS..... | 30 |





Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées.

Le Projet Métropolitain des Solidarités est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire (PST)** à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires. Les Projets Sociaux de Territoire priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et permettent de développer le **partenariat local**. Lancée au printemps 2022, la démarche d'élaboration du Projet Social de Territoire pour Lyon a été concomitante à celle du nouveau Projet Métropolitain des Solidarités.

Le nouveau Projet Métropolitain des Solidarités pour la période 2023-2027 s'articule autour de **7 engagements**.

3 modes de faire :



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation

Accéder au Projet Métropolitain des Solidarités

www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf 



Le Projet Social de Territoire décline ainsi ces orientations à l'échelle locale. Sur le territoire lyonnais, une soixantaine d'agents des MDML ont participé à la phase de diagnostic social de territoire initiée en mai 2022.. Une première **plénière partenariale** associant une soixantaine de partenaires, a permis de partager et de prioriser des enjeux territoriaux communs. En mars 2023, une **seconde plénière partenariale** réunissant plus d'une centaine d'acteurs, partenaires et agents des MDML, a ainsi contribué à poser les jalons du Projet Social de Territoire lyonnais.

Le Projet Social de Territoire de Lyon **met en lumière la diversité et la multiplicité des acteurs locaux** dans les champs des solidarités et **souligne les enjeux de coordination et d'articulation à l'échelle locale**. Les rencontres partenariales ont ainsi amorcé des **perspectives de travail communes et des actions concrètes** afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement et les prises en charge des habitantes et habitants rencontrant des difficultés sociales et médico-sociales.

Fabienne Bono et Catherine Raffin-Dewaele, directrices des territoires Lyon Rive Droite et Lyon Rive Gauche

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitantes et habitants du territoire.



Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- Animer et mettre en réseau les partenaires du territoire

LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



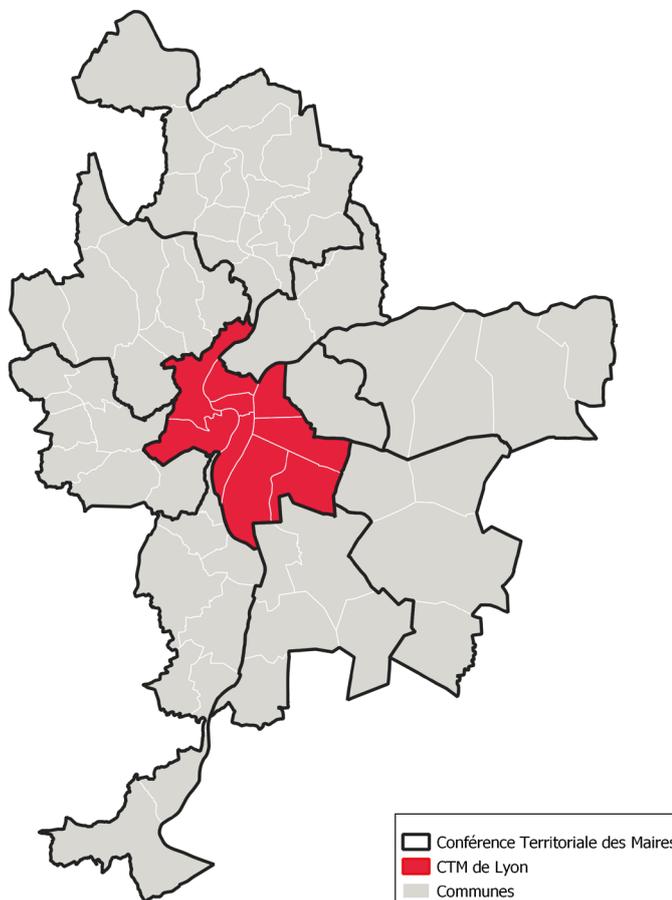
La démarche du Projet Social de Territoire de Lyon a été initiée en mai 2022. Elle a débuté par une phase de diagnostic quantitatif et qualitatif réalisé à partir d'une observation chiffrée du territoire et des retours des professionnelles et professionnels des MDML lors d'entretiens collectifs. Le diagnostic a fait apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire.

Le diagnostic social de territoire et les problématiques sociales identifiées ont été partagées et priorisées avec les partenaires lors

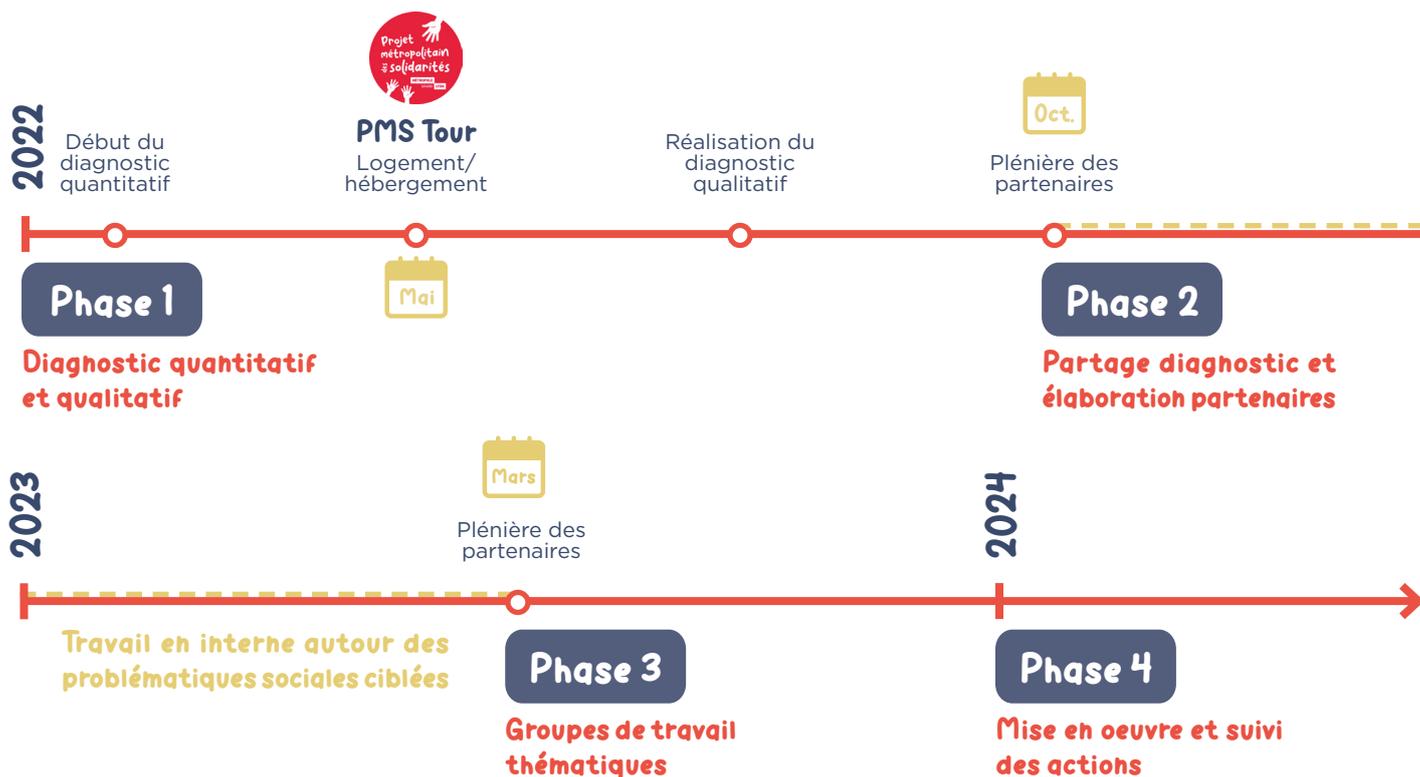
d'une Plénière partenariale en octobre 2022 qui a réuni près de 80 personnes, professionnelles et professionnels des MDML, partenaires institutionnels et associatifs.

Après une phase interne de travail autour des problématiques ciblées qui a associé étroitement les agents, une seconde Plénière partenariale a réuni les partenaires locaux travaillant dans le champ des solidarités pour élaborer conjointement la mise en œuvre des actions du Projet Social de Territoire lyonnais.

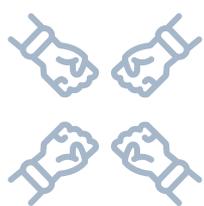
Conférence territoriale des maires (CTM) de Lyon



Calendrier de la démarche



Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres



80

agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés lors de la phase de diagnostic



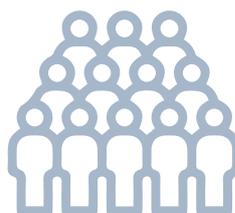
60

agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés lors de la plénière interne



2

rencontres plénières partenariales



120

participantes et participants aux plénières partenariales dont 60 partenaires

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

Analyses quantitative et qualitative



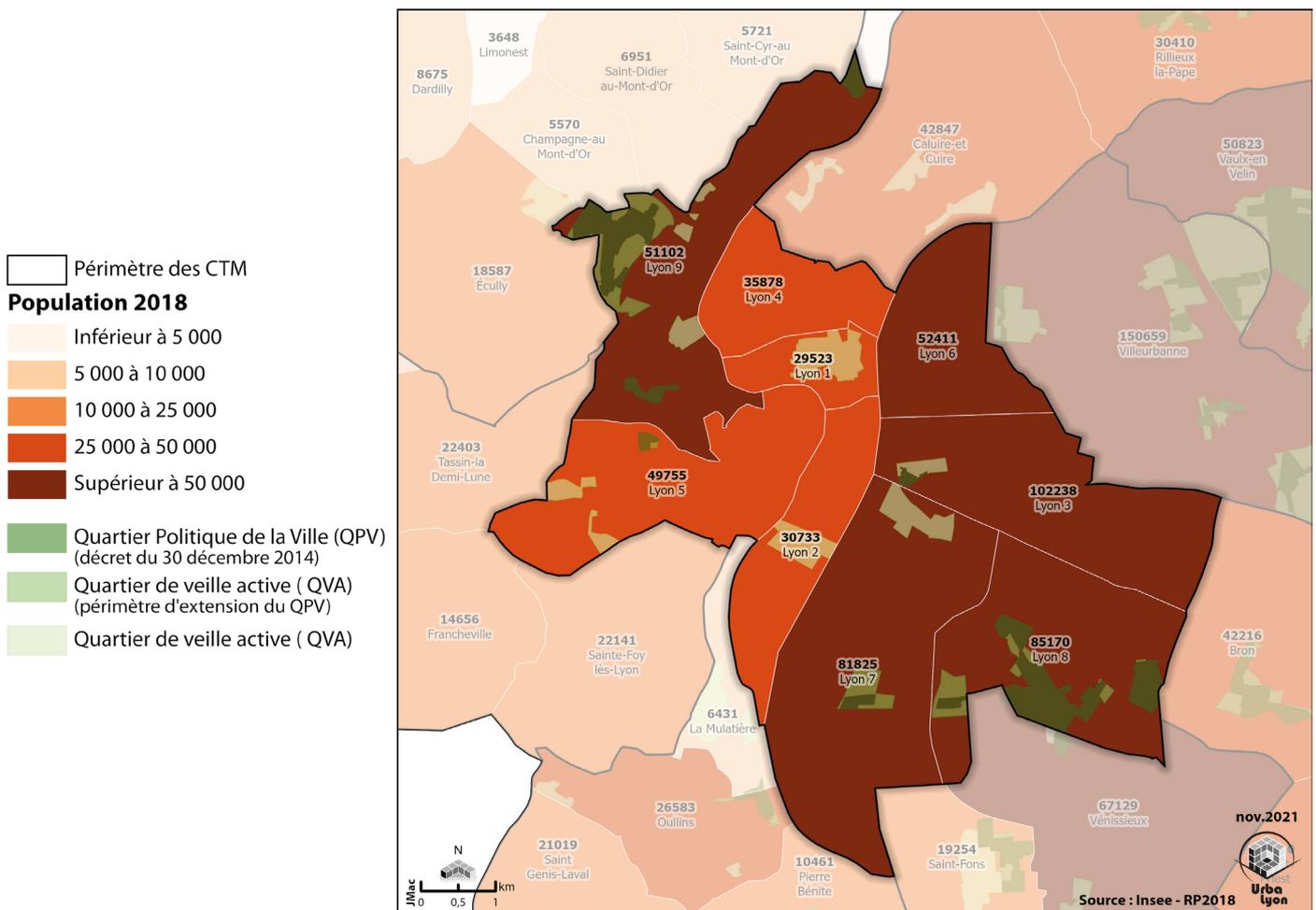
Synthèse du portrait Social du territoire

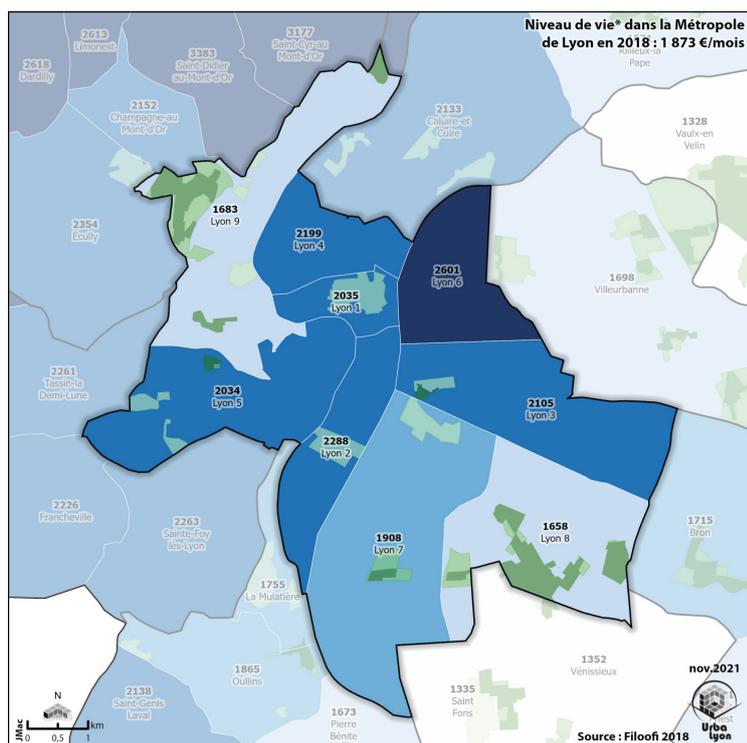
- Analyse quantitative



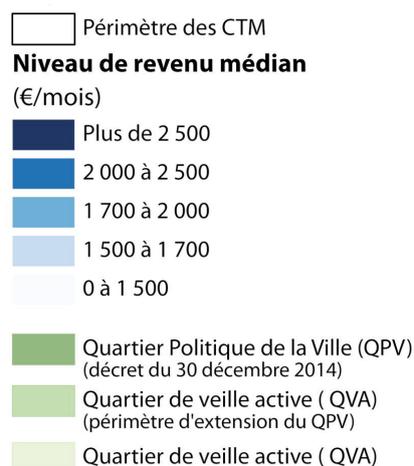
Attractivité du territoire

- Une dynamique démographique portée par le solde naturel sur la dernière période
- Première économie servicielle de la métropole lyonnaise
- Les prix de l'immobilier les plus élevés de la métropole de Lyon
- Un pôle d'emploi fortement attractif et un pôle universitaire de premier plan
- Un réseau de transports collectifs très dense





Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois



Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Plus de locataires du secteur privé et moins de propriétaires
- Des logements de petite taille fortement représentés
- Un territoire bien doté en médecins et une offre en structures d'accueil pour personnes âgées satisfaisante.
- Un taux d'équipement sportif faible
- Un pôle universitaire et touristique majeur
- Neuf collèges dont deux classés en REP et un classé en REP+





Autres données de contexte générales

| Thématique | Indicateur | CTM | Métropole |
|----------------|--|--------|-----------|
| Démographie | Part des 75 ans et + | 8% | 8% |
| | Part des 0-14 ans | 15% | 18% |
| Famille | Part des familles monoparentales | 17,6% | 17,9% |
| Modes de garde | Nombre de naissances 2013 - 2019 | 45 858 | 124 819 |
| Logement | Pression de la demande de logement social 2020 | 12,7 | 9,5 |

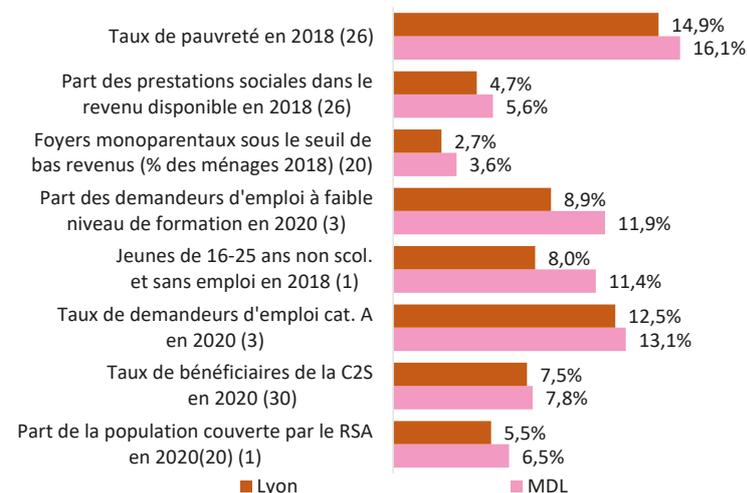
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



Situation sociale et état de santé

- Un taux de naissance dans la moyenne métropolitaine
- Sous-représentation des moins de 20 ans et surreprésentation des 20-30 ans
- Deux tiers des bénéficiaires métropolitains de l'aide aux personnes âgées ou aux personnes handicapées
- Deux tiers des bénéficiaires de l'APA relèvent du GIR 4
- L'AAH concentre 71% des aides liées au handicap

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FiLoSoFi, 2018

(30) Chamts, 1^{er} janvier 2020



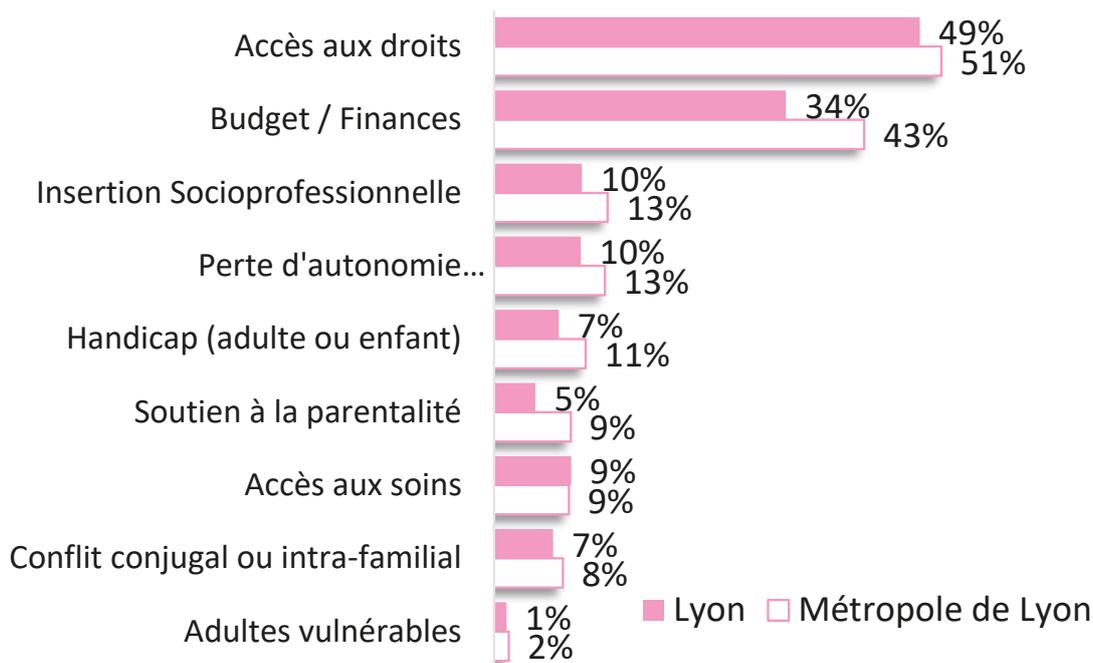


Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

| | Lyon | Métropole de Lyon |
|-------------------------|--------|-------------------|
| Nombre de ménages reçus | 21 241 | 55 000 |
| dont nouveaux menages | 52% | 49% |

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021



Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **180 509** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **224 814** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **21 241** dont **11 067** nouveaux ménages (2019)

Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **3 223** (2021)
- Mesures administratives : **1 197** (2021)
- Mesures judiciaires : **2 183** (2021)

Mesures administratives : *Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.*

Mesures judiciaires : *Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.*

Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **6 126** (2021)
- Informations préoccupantes : **994** (2021)

Informations préoccupantes : *Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.*

Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **6 387** (2021)

Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **1 849** (2021)
- PCH Enfants : **177** (2021)
- AAH : **11 688** (2021)
- RQTH : **16 719** (2021)

PCH : *Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.*

AAH : *Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.*

RQTH : *Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi*

Personnes âgées

- APA domicile : **528** (2021)

APA : *Allocation personnalisée d'autonomie*
L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables : **303** (2019)



Portrait social du territoire

- analyse qualitative

À partir des éléments de diagnostic qualitatifs du territoire issus de 5 entretiens collectifs thématiques menés avec les responsables de service des MDML, d'un entretien collectif conduit avec les conseillères et conseillers d'action sociale du CCAS de la Ville de Lyon et de 4 focus group avec les équipes de MDML ayant mobilisé une cinquantaine d'agents, une synthèse a été réalisée sous la forme d'une analyse croisée du territoire afin de structurer l'analyse du territoire. Ces éléments d'analyse ont été enrichis par les contributions des partenaires associatifs et institutionnels du territoire lors de la Plénière partenariale du 13/10/2022.

| Atouts | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Un bon maillage de transports en commun et des services en proximité • Diversité et nombre de partenaires institutionnels et associatifs, réseaux d'entraides et de solidarités • Des MDML implantées en proximité • MDML : fort partenariat avec le CCAS de la Ville de Lyon • Mixité sociale • Attachement des habitantes et habitants à leur quartier • Attractivité de Lyon pour les professionnels • Un territoire très dynamique, porteur de projets • Offre de services et d'équipements sur le territoire (culture, sport, loisirs, vie sociale...) | <ul style="list-style-type: none"> • Des poches de précarité sur le territoire, augmentation de la précarité et de la complexité des situations • Crise du logement et de l'hébergement (coût, adaptation, accessibilité, insalubrité...): accroissement des formes d'habitat précaire, punaises de lit • Santé : accès aux soins (manque de médecins traitants, d'orthophonistes...) • Santé mentale : accès aux soins (manque de médecins psychiatres ; délais d'attente des CMP), soutien aux aidantes et aidants, formation des professionnels en santé mentale • Enfance : Peu d'assistantes familiales ; manque de places dans la protection de l'enfance • Petite enfance : Manque d'assistantes maternelles dans certains secteurs ; manque de places Relais Petite Enfance • Manque de places en établissements et accueils de jour pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap • Difficultés de prise en charge des publics sans droits ni titres et d'accès aux droits • Cadre de vie : Manque d'espaces verts (parcs, jardins d'enfants) ; nuisances sonore, pollution, qualité de l'air |
| Leviers | Freins |
| <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'articulations entre les acteurs • Développer la transversalité • Tissu partenarial dense et divers • Des démarches pour faciliter l'accès aux droits • Un portage des politiques sociales et médico-sociales des élues et élus de la métropole et de la ville • Mobilisation d'outils pour travailler avec les usagers à partir de leurs besoins (ex : PANJO pour repérer les difficultés d'attachement entre la mère et l'enfant) | <ul style="list-style-type: none"> • Désaffection envers les métiers de l'humain, manque d'attractivité des métiers (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, travailleurs sociaux...) • Complexité induite par la superposition des dispositifs, des appels à projets, les multi-financements • Enjeu de cohérence et de lisibilité • Fracture numérique / accès aux droits • Modes de gardes • Manque d'évaluation des projets pour mesurer leurs effets • Des territoires denses pour développer des connaissances fines des partenaires et porter des projets à petite échelle |

PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

Le diagnostic social de territoire a permis d'identifier plusieurs thématiques sociales territoriales. En lien avec les orientations du Projet Métropolitain des Solidarités et à partir des contributions de la première plénière des partenaires, ces thématiques ont été approfondies et priorisées lors de la plénière interne du 24 janvier 2023.

Plusieurs critères ont guidé le choix des actions retenues :

- la faisabilité du projet
- la correspondance du projet avec les champs de compétences des MDML
- son utilité sociale
- son caractère partenarial
- l'association des usagers à l'élaboration de l'action
- le caractère innovant ou expérimental de l'action





PROBLÉMATIQUE 1 :

Améliorer l'accueil et la coordination des acteurs qui accompagnent les publics en grande précarité



Difficultés repérées

- Crise du logement et de l'hébergement : accroissement des formes d'habitat précaire, punaises de lit
- Absence de distinction entre compétence, accompagnement et responsabilité
- Volume croissant des familles hébergées à l'hôtel à Lyon
- Changement de paradigme autour du suivi dans le public accueilli
- Complexité des dispositifs
- Peu de lisibilité sur les circuits et les modalités d'orientation sur les places d'hébergement
- Dérive de l'accueil inconditionnel : exigences et immédiateté qui engendrent de la violence et de l'agressivité,
- Charge de travail (et charge mentale) des travailleurs sociaux densifiée de manière exponentielle (sollicitations...)

Initiatives du territoire

- ✓ Alternative à la recherche des hôtels pour les travailleurs sociaux et assistants médico-sociaux
- ✓ Déambulation depuis l'hôtel, accompagnement social - Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- ✓ Cafés logements
- ✓ SPEL (service de prévention des expulsions locatives)
- ✓ Conseil local de santé mentale (projet en cours autour de l'enjeu des punaises de lit)
- ✓ Groupe prévention des expulsions
- ✓ Tiny houses



Enjeux

- Retrouver de la charge mentale et de la disponibilité pour développer le pouvoir d'agir et la créativité des professionnels (ex : mise en place d'actions collectives adaptées au territoire)
- Améliorer la prise en charge des demandes d'hébergement des usagers par une clarification des parcours et par la clarification des missions et des interventions des professionnels et partenaires
- Clarifier des missions et dispositifs métropolitains auprès des partenaires
- Pouvoir proposer à chaque personne un habitat adapté, lutter contre le mal logement
- Envisager de nouvelles formes d'accueil des personnes mises à l'abri conjuguant accompagnement éducatif / logement
- Augmenter l'offre de logements
- Développer un partenariat renforcé (bailleurs, associations, direction santé, etc) pour lutter contre l'habitat indigne

Chantiers priorités

- ➡ Agir en coordination avec les acteurs locaux pour l'accès à l'hébergement et au logement
- ➡ Améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics en grande précarité



PROBLÉMATIQUE 2 :

Renforcer la prévention : exposition aux écrans, addictions, prostitution, harcèlement, violences, troubles du langage



Difficultés repérées

- Manque de prévention dans les problèmes de santé publique suivants : exposition aux écrans, addictions, prostitution, harcèlement, violences, troubles du langage
- Utilisation du portable chez les tout petits (moins de 2 ans) comme objet pour calmer / faire patienter. Problématiques qui apparaissent de plus en plus jeune et qui sont favorisées par les réseaux sociaux
- Les troubles du langage sont de plus en plus fréquents
- Difficultés à aborder ces thématiques auprès des jeunes
- Comment aller au-devant des jeunes qui ne souhaitent pas se soigner ? Prise de conscience des possibles mises en danger / conséquences
- Observation de portage mère/bébé inadapté, troubles du lien

Initiatives du territoire

- ✓ Campagne de formation organisée par la Métropole de Lyon sur la prostitution des mineures à destination des partenaires.
- ✓ Interventions dans les écoles
- ✓ Service d'accompagnement intensif externalisé (St Michel / ACOLEA)
- ✓ Commission prostitution à la DPPE (direction prévention et protection de l'enfance)
- ✓ Consultation jeunes consommateurs (CJC)
- ✓ Bilans de santé dans les écoles maternelles : langage / écrans...
- ✓ Consultations préventives de puériculture



Enjeux

- Améliorer la connaissance des services de PMI et dispositifs existants pour permettre un accompagnement pour tous (universalité)
- Mieux repérer les difficultés pour mieux agir
- Développer la prévention précoce, favoriser la création de liens
- Favoriser les liens entre professionnels (fonctionnaires, associations, libéraux)
- Sensibiliser les parents ; aider les parents à identifier les signaux d'alerte et leur apporter des outils pour y répondre
- Favoriser la prise de conscience des conséquences des conduites à risque (trop d'écrans, le consentement, les addictions, la pornographie...) dès le plus jeune âge

Chantiers priorités

- ➡ Renforcer des actions de prévention à l'échelle de Lyon
- ➡ Organiser des formations inter-partenariales sur des sujets de prévention (repérage de la prostitution, pornographie, exposition aux écrans, troubles du langage...)



PROBLÉMATIQUE 3 : Améliorer la prise en charge liée aux problématiques de santé



Difficultés repérées

- Troubles du neuro développement (TND)
- Augmentation des usagers en souffrance psychique en augmentation
- Manque de solutions d'accueil adaptées : écoles, CMP, établissements de protection de l'enfance, IME, ITTEP...
- Coût d'accès aux soins
- Manque de professionnelles et professionnels

Initiatives du territoire

- ✓ Professionnelle référente autisme / référente santé mentale
- ✓ Formation inter partenaires, exemple : les psycho traumas
- ✓ Partenariat avec APPOR (langage), CMP Petite enfance en PMI
- ✓ RAPT (réponse accompagnée pour tous) L'objectif de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » est de proposer une réponse individualisée à chaque personne handicapée dont la situation le nécessite, notamment et prioritairement les personnes sans solution ou en risque de rupture
- ✓ Travailleur social de l'aide sociale à l'enfance (ASE) « ressource » connaissance partenariale (structures...)
- ✓ Plateforme LYVE
- ✓ Géorienté



Enjeux

- Repérer et prendre en charge les problématiques de santé mentale
- Développer et étendre les actions innovantes
- Développer et renforcer le partenariat pour mieux repérer et prendre en charge le public rencontrant des problématiques de santé et de santé mentale

Chantiers priorités



Renforcer la connaissance du réseau partenarial, des structures et des ressources



PROBLÉMATIQUE 4 :

Prévention, repérage, prise en charge des femmes victimes de violences



Difficultés repérées

- En moyenne, chaque année, 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint ou ex-conjoint, et tous les trois jours une femme meurt tuée par son conjoint, compagnon ou ex (*service statistique ministériel de la sécurité intérieure, janvier 2022*)
- Seule une minorité de victimes effectuent des démarches auprès des services de police / gendarmerie, des services sociaux ou médicaux.
- Manque de solutions pour la mise à l'abri
- Harcèlement de rue, violences verbales, psychologiques, physiques et viols
- Personnes âgées peu repérées alors que public également concerné
- Publics spécifiques : personnes sans abri
- Lenteur de la procédure judiciaire, manque de prise en compte de la difficulté pour la victime de déposer plainte
- Absence de maillage partenarial pour un accompagnement global

Initiatives du territoire

- ✓ Dispositif d'accueil et de soutien VIFFIL
- ✓ Maison des femmes (en cours de création)
- ✓ CPEF
- ✓ Planning Familial
- ✓ Réseau de travailleurs sociaux des MDML avec la référence violences conjugales
- ✓ Brigade spécialisée (police, gendarmerie, et agents de surveillance de la voie publique)



Enjeux

- Prévenir des violences, notamment sensibilisation, formation auprès des jeunes
- Améliorer le repérage et prise en charge
- Former les différents professionnelles et professionnels et acteurs du territoire (écoles, centres sociaux, crèches...)
- Accompagner sur le long terme et sur toutes les sphères de la vie (psy, administratif, insertion professionnelle et personnelle)
- Redonner confiance / estime de soi
- Prendre en charge des handicaps / traumatismes / maladies
- Élargir les accompagnements à tous les âges
- Élaborer un guide complet avec des étapes sur les accompagnements possibles
- Avoir de vraies réponses à apporter aux victimes et ne pas les laisser rentrer chez elles faute de solution

Chantiers priorités



Promouvoir l'égalité femmes/hommes à tous les âges de la vie par des actions d'information et de prévention sur les violences conjugales



PROBLÉMATIQUE 5 : Favoriser les liens sociaux de proximité



Difficultés repérées

- 530 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont en situation de "mort sociale" (Les Petits Frères des Pauvres, rapport 2021).
- Des personnes en situation d'isolement social subi

Initiatives du territoire

- ✓ Action « tisser des liens » pour mamans et enfants dans contexte de précarité avec le centre social de Gerland
- ✓ Semaine bleue
- ✓ Action en lien avec Métropole aidante
- ✓ Action « aidant / aidé »
- ✓ Partenariat avec l'association « Culture pour tous »
- ✓ Déploiement d'un binôme de service civique : accompagner les usagers dans un aller vers des MDML vers les structures du territoire (7/8)



Enjeux

- Repérer et accompagner les personnes en situation d'isolement social subi
- Contribuer au développement de liens sociaux de qualité
- Faciliter l'ouverture vers l'extérieur et la mobilité
- Encourager les solidarités de proximité et renforcer les liens intra-familiaux

Chantiers priorités

- ➡ Prévenir l'isolement des personnes âgées en renforçant les liens partenariaux pour favoriser la coopération
- ➡ Prendre en compte et intégrer le levier culturel et sportif comme outil du travail social



PROBLÉMATIQUE 6 : Lutter contre le décrochage scolaire



Difficultés repérées

- Manque de coordination des différents acteurs
- Dès le primaire / collègue (11-15 ans)
- Beaucoup de jeunes sans aucun diplôme (10% dans les QPV)
- Fort taux de décrochage scolaire dans les QPV
- Repérage dès le primaire de problématiques de scolarisation :
 - Scolarité non pensée par les parents (pas une priorité)
 - Problématiques intrafamiliales (violences conjugales..) : repli sur le foyer

Prendre en compte et intégrer le levier culturel et sportif comme outil du travail social

Initiatives du territoire

- ✓ Cité éducative, Lyon 8e
- ✓ Structuration d'un Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative
- ✓ Coordination des acteurs qui travaillent avec les 16-25 ans sur la thématique du décrochage scolaire à la Duchère
- ✓ Recrutement d'un binôme de médiateurs de prévention qui seront en lien avec les collèges sur le territoire Lyon Rive Gauche



Enjeux

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Agir pour l'égalité des chances
- Favoriser la mixité sociale

Chantiers priorités



Participer à la coordination territoriale des acteurs de prévention du décrochage scolaire (médiateurs, prévention, assistantes sociales scolaires, travailleurs sociaux enfance)



PROBLÉMATIQUE 7 : Accompagner les jeunes 16-25 ans vers l'autonomie



Difficultés repérées

- Absence ou méconnaissance par la ou le jeune des outils et des repères permettant d'accéder à l'autonomie
- Situations de rupture familiale, rupture de ressources ou fluctuation de ressources, difficultés d'orientation, décrochage scolaire, troubles psychiques
- Absence de places et de lieux d'hébergement adaptés pour faire un accompagnement quotidien
- Méconnaissance des dispositifs d'insertion sur le territoire
- Difficultés à accompagner les jeunes en rupture sociale, familiale, de soin...

Initiatives du territoire

- ✓ Santé : groupe jeunes et addictions du Conseil Local de Santé Mentale de Lyon 9e
- ✓ Autonomisation de la vie affective et sexuelle : CPEF et Planning Familial
- ✓ Publics « invisibles » : Mission locale
- ✓ Dispositif « un job dans la poche, un toit sur la tête » (EASI)
- ✓ Culture pour tous
- ✓ Centres sociaux, MJC
- ✓ Les petites cantines
- ✓ Sport dans la ville
- ✓ Prévention spécialisée, maraudes jeunes



Enjeux

- Accompagner les jeunes pour leur permettre d'accéder à une insertion professionnelle et sociale et acquérir de l'autonomie. Associer l'équipe pluridisciplinaire pour la réalisation d'actions collectives sur des thématiques spécifiques : budget / logement...
- Informer et former des professionnelles et professionnels sur les dispositifs existants en termes d'insertion
- Développer le travail partenarial pour mieux accompagner les jeunes
- Renforcer la prévention et repérage des enfants en rupture familiale et décrochage scolaire

Chantiers priorités



- Renforcer l'interconnaissance et la coordination entre les professionnelles et professionnels des MDML et les partenaires locaux pour faciliter l'accès au droit commun : Séminaires, formations, sensibilisation des professionnels



PROBLÉMATIQUE 8 : Prévenir et traiter le conflit parental



Difficultés repérées

- Augmentation des situations de conflit parental ayant des répercussions sur les enfants
- Une offre existante dans l'associatif, mais sous-utilisée et parfois non adéquate Insuffisance des connaissances sur les dispositifs existants (soutien et écoute)
- Manque de prévention auprès des jeunes parents
- L'existence d'un conflit parental fragilise la ou le jeune dans son développement et son autonomie
- Manque d'ouverture sur l'extérieur
- Manque d'information autour de la grossesse (pour la femme et pour l'homme)
- Manque de portage des parents

Initiatives du territoire

- ✓ PMI
- ✓ Planning familial
- ✓ LAEP
- ✓ Maison de l'enfance
- ✓ Personnes ressources dans les écoles, collèges et lycées
- ✓ Groupes graines de parents
- ✓ Groupes parents/enfants



Enjeux

- Améliorer la prévention et accompagnement des jeunes
- Mieux orienter les parents vers les structures adaptées
- Soutenir le bon développement de l'enfant
- Développer des structures / actions parents-enfants
- Renforcer la prévention et soutien à la parentalité
- Sensibiliser les professionnelles et professionnels et les usagers à la médiation familiale

Chantiers priorités

- ➡ Mieux repérer les lieux ressources et les groupes de parole pour mieux orienter les familles
- ➡ Développer la médiation familiale au sein des MDML
- ➡ Mettre en place une action collective sur la préparation à la parentalité



PROBLÉMATIQUE 9 : Favoriser la participation des personnes concernées dans les politiques publiques



Difficultés repérées

- Superposition des dispositifs
- Réponses vitales, humanitaires
- Déresponsabiliser et assister les usagers au détriment du développement de leur pouvoir d'agir
- Numérisation des différentes démarches d'accès aux droits (public non équipé et non formé)

« Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées, c'est favoriser le processus par lequel les personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient »

Yann Le Bossé, psycho-sociologue

Initiatives du territoire

- ✓ Participation des usagers dans les instances
- ✓ Actions collectives émanant d'équipes locales, exemple Jardi'pentes
- ✓ Conseillère numérique
- ✓ RIO réunion information orientation
- ✓ GEPI groupe métropolitain de participation pour l'inclusion
- ✓ Accompagnement administratif en MDM (AIA)
- ✓ Action collective des assistantes maternelles à Lyon 5
- ✓ Participation de bénéficiaires du RSA à l'équipe pluridisciplinaire sanction



Enjeux

- Créer des conditions d'émancipation des usagers / autonomie
- Favoriser la montée en compétences des usagers et des professionnels
- Développer l'autonomie des usagers
- Développer la culture professionnelle, évolution législative en terme de pouvoir d'agir
- Développer le partenariat

Chantiers priorités

- 👉 Développer les actions collectives dans les MDML avec des modes d'actions innovants qui invitent à repenser les pratiques,
- 👉 Encourager la participation des professionnelles et professionnels aux formations sur le pouvoir d'agir, en lien avec d'autres partenaires
- 👉 Repenser l'aménagement des locaux et du mobilier pour favoriser le pouvoir d'agir



PROBLÉMATIQUE 10 :

Soutenir et encourager les initiatives des professionnels



Difficultés repérées

- Expertise des professionnels peu consultée et prise en compte
- Refonte continue des organisations
- Difficultés dans la mise en œuvre de la mutualisation des services MDML et CCAS
- Manque de temps et de moyens pour co-construire (gestion du quotidien et des urgences)
- Moindre accueil du public dans les institutions partenaires

Initiatives du territoire

- ✓ Actions collectives émanant d'équipes locales
- ✓ Groupes de travail professionnels et partenaires
- ✓ Choix de références (social)
- ✓ Favoriser la co-construction de l'accompagnement avec les cadres : réflexion commence
- ✓ Instance de réflexion mutualisée cadres et agents
- ✓ Journée de formation thématique des professionnelles et professionnels (exemple, alimentation urbaine, Lyon 7/8)



Enjeux

- Encourager la création, co-construction d'actions collectives, avec les agents, afin de permettre une diversification des modes d'intervention, susciter la motivation des agents
- Créer des conditions de mobilisation et motivation des agents
- Valoriser les initiatives et la parole des agents
- Améliorer la qualité du service
- Prendre en compte des réalités de terrain et disparités entre les sites

Chantiers priorités



Organiser des temps de co-développement à partir des besoins des professionnelles et professionnels / créer une pépinière d'idées



PROBLÉMATIQUE 11 :

Favoriser les liens entre les professionnels des différentes missions au sein des MDML



Difficultés repérées

- Isolement des professionnelles et professionnels, qui ne se connaissent pas, notamment les agents administratifs
- Besoin de se connaître
- Manque de temps, de disponibilité, pour faire du lien, se rencontrer
- Absence de coordination interservices

Initiatives du territoire

- ✓ Rencontres Social avec la PMI et avec l'accueil organisées (Lyon 1er)
- ✓ Demi-journée des nouveaux arrivants
- ✓ Trombinoscope
- ✓ Tutorat selon les sites ; tutorat en binôme
- ✓ Organisation d'immersions dans d'autres services, à l'accueil
- ✓ Possibilités de participer aux instances



Enjeux

- Faciliter l'interconnaissance entre les professionnelles et professionnels des différents services des MDML / partenaires
- Créer une boîte à outils, synthétique, rapide, facile d'accès sur les dispositifs et les protocoles
- Prévoir une formation à l'arrivée de nouveaux agents
- Offrir un meilleur service d'accueil (information, orientation)
- Rompre l'isolement de certains agents

Chantiers priorités

- ➡ Créer des temps de convivialité, espaces de détente et de partage
- ➡ Créer des réunions inter-services sur des thématiques communes
- ➡ Améliorer et structurer l'accueil des nouveaux arrivants



PROBLÉMATIQUE 12 : Faciliter les échanges au-delà de la barrière de la langue



Difficultés repérées

- La non maîtrise de la langue française est un frein à l'accompagnement et l'insertion socio-économique.
- Forte proportion de personnes ne maîtrisant pas le français, surreprésentée au sein du public domicilié dans les MDML
- Difficultés dans des domaines où l'échange verbal est fondamental
- De nombreuses langues (voire dialectes) étrangères, dont langue des signes
- Pas de volonté de l'institution de parler une autre langue que le français
- Difficultés de faire appel à des interprètes en présentiel (budget, réponse rapide, dialecte approprié...)

Initiatives du territoire

- ✓ Formations dans et par les centres sociaux pour les usagers
- ✓ Marché d'interprétariat (interne)
- ✓ Associations d'accompagnement et accès aux droits
- ✓ Photo langages



Enjeux

- Mieux connaître les solutions qui existent : outils / types de langues
- Améliorer la communication et la qualité des échanges avec les personnes qui ne maîtrisent pas la langue française, favoriser l'accès aux droits

Chantiers priorités

- ➡ Développer et diffuser l'outil «Interprétable» dans les accueils lyonnais, élaborer une FAQ traduite dans plusieurs langues
- ➡ Traduction des documents disponibles à l'accueil des MDML dans plusieurs langues



PROBLÉMATIQUE 13 : Lutter contre le non-recours aux droits



Difficultés repérées

- Difficultés d'accès aux droits
- En lien avec les problématiques de dématérialisation / fracture numérique et de barrière de la langue
- Méconnaissance des dispositifs existants par les usagers
- Complexité d'accès aux aides
- Stigmatisation du recours à des aides sociales

Initiatives du territoire

- ✓ Géorienté, plateforme d'orientation sociale
- ✓ Baromètre du non recours CCAS
- ✓ Promeneur du net
- ✓ Territoire zéro non recours aux droits (Vénissieux,...)
- ✓ Actions «Aller vers» (exemple : Métropole de Lyon avec Métropole aidante)



Enjeux

- S'organiser à l'échelle du territoire pour qu'il n'y ait pas de non recours ou de non réponse, en assurant la complémentarité avec les partenaires et en démultipliant les portes d'entrée,
- Permettre à chacun de comprendre ses droits et de les faire valoir

Chantiers priorités

- 👉 Simplifier les parcours en renforçant la coopération entre les acteurs avec la plateforme Géorienté
- 👉 Déployer des actions d'aller vers auprès des publics éloignés



PROBLÉMATIQUE 14 : Développer l'inclusion numérique



Difficultés repérées

- Difficultés numériques (utilisation, compétences, matériel, accès à internet)
- Fracture numérique des personnes âgées ; des jeunes mineurs isolés...
- Dématérialisation de certains services publics : non accès aux droits
- Multiplicité des réponses / initiatives

Initiatives du territoire

- ✓ Permanences d'accès aux droits sur le territoire
- ✓ Formation : pass numérique
- ✓ Rés'in (Métropole)
- ✓ Centres sociaux, notamment CS de Vitalité, permanences accès numérique
- ✓ Service civique dans l'espace numérique dans le 9e
- ✓ Lyon 9e : espace numérique à la Duchère, dans des locaux communs avec la MDML



Enjeux

- S'interroger sur le rôle de l'accompagnement numérique en MDML : quelle offre de services ?
- Autonomisation du public
- Désencombrer les services partenaires

Chantiers priorités

- ➡ Favoriser l'accès aux droits via le numérique ; Former les professionnelles et professionnels (dont les assistants médico-sociaux) à l'accompagnement au numérique
- ➡ Contribuer à la mise en réseau des médiateurs numériques lyonnais

LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CAL : Commission accès logement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CLSPD : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre médico-psychologique

CPAM : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CTM : Conférence Territoriale des Maires

DINSI : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FLE : Français Langue Étrangère

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ILHA : Instance locale pour l'habitat

IP : Informations préoccupantes

ITTL : Instances Techniques Territorialisées Logement

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

MDML : Maisons de la Métropole de Lyon

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNA : Mineurs Non Accompagnés

MMIe : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMS : Projet Métropolitain des Solidarités

PRE : Programme de Réussite Éducative

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

REP / REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSJ : Revenu de Solidarité Jeunes

SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

MERCI !

Les directions des territoires de Lyon Rive Droite et Lyon Rive Gauche remercient l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, du territoire impliqués dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, ou la mise en place d'actions.

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

grandlyon.com



MÉTROPOLE

GRAND LYON